



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence
Proceedings of the Subcommittee on*

Veterans Affairs

Chair:

The Honourable MICHAEL A. MEIGHEN

Wednesday, May 14, 2003

Issue No. 6

Seventh meeting on:

The health care provided to veterans of war and of peacekeeping missions; the implementation of the recommendations made in its previous reports on such matters; and the terms of service, post-discharge benefits and health care of members of the regular and reserve forces as well as members of the RCMP and of civilians who have served in close support of uniformed peacekeepers; and all other related matters

APPEARING:

The Honourable Rey Pagtakhan, P.C., M.P.,
Minister of Veterans Affairs Canada

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense
Délibérations du Sous-comité des*

Anciens combattants

Président:

L'honorable MICHAEL A. MEIGHEN

Le mercredi 14 mai 2003

Fascicule n° 6

Septième réunion concernant:

Les soins de santé offerts aux anciens combattants qui ont servi au cours de guerres ou dans le cadre d'opérations de maintien de la paix; les suites données aux recommandations faites dans ses rapports précédents sur ces questions; et les conditions afférentes aux services, prestations et soins de santé offerts, après leur libération, aux membres de l'armée permanente ou de la réserve, ainsi qu'aux membres de la GRC et aux civils ayant servi auprès de casques bleus en uniforme dans des fonctions d'appui rapproché, et à faire un rapport sur ces questions; et toutes les autres questions connexes

COMPARAÎT:

L'honorable Rey Pagtakhan, c.p., député,
ministre des Anciens Combattants Canada

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Michael A. Meighen, *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Kenny

* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Wiebe

**Ex Officio Members*

(Quorum 3)

LE SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: L'honorable Michael A. Meighen

Vice-président: L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs:

Atkins
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Kenny

* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Wiebe

**Membres d'office*

(Quorum 3)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, May 14, 2003
(11)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 12:20 p.m., in room 160-S Centre Block, the Chair, the Honourable Michael A. Meighen, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Atkins, Day, Kenny, Meighen and Wiebe (5).

Other senator present: The Honourable Senator Forrestall (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Purves and Grant Dawson, Analysts; Sandeep Mukerji, Legislative Clerk; Veronica Morris, Communications Officer.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, November 20, 2002, the Subcommittee proceeded upon its examination on the health care provided to veterans of war and of peacekeeping missions; the implementation of the recommendations made in its previous reports on such matters; and the terms of service, post-discharge benefits and health care of members of the regular and reserve forces as well as members of the RCMP and of civilians who have served in close support of uniformed peacekeepers; and all other related matters. (*See Issue No. 2, Monday, February 3, 2003, for the full text of the Order of Reference.*)

APPEARING:

The Honourable Rey Pagtakhan, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs Canada.

WITNESSES:

From the Department of Veterans Affairs:

Mr. Jack Stagg, Deputy Minister;

Mr. Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Veterans Services Branch;

Mr. John Walker, Director, Residential Care Directorate.

The Honourable Pagtakhan made a statement and with Mr. Stagg, Mr. Ferguson and Mr. Walker answered questions.

Pursuant to the motion adopted by the subcommittee on Monday, February 3, 2003, the following material was filed as exhibits with the Clerk.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 14 mai 2003
(11)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 12 h 20, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Michael A. Meighen (*président*).

Membres du sous-comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Day, Kenny, Meighen et Wiebe (5).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Forrestall (1).

Sont présents: De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement: Grant Purves et Grant Dawson, analystes; Sandeep Mukerji, commis législatif; et Veronica Morris, agente de communications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 novembre 2002, le sous-comité poursuit l'examen des soins de santé offerts aux anciens combattants qui ont servi au cours de guerres ou dans le cadre d'opérations de maintien de la paix; des suites données aux recommandations faites dans ses rapports précédents sur ces questions; et des conditions afférentes aux services, prestations et soins de santé offerts, après leur libération, aux membres de l'armée permanente ou de la réserve, ainsi qu'aux membres de la GRC et aux civils ayant servi auprès de casques bleus en uniforme dans des fonctions d'appui rapproché; et toutes les autres questions connexes, en vue d'en faire rapport. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 2 des délibérations du comité du lundi 3 février 2003.*)

COMPARAÎT:

L'honorable Rey Pagtakhan, c.p., député, ministre des Anciens combattants du Canada.

TÉMOINS:

Du ministère des Anciens combattants Canada:

M. Jack Stagg, sous-ministre;

M. Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants;

M. John Walker, directeur, Direction soins et établissement.

L'honorable ministre Pagtakhan fait une déclaration et, avec M. Stagg, M. Ferguson et M. Walker, répond aux questions.

Conformément à la motion adoptée par le sous-comité le lundi 3 février 2003, le document suivant est déposé auprès du greffier comme pièce au dossier.

- [“Corporate Canadian Forces (CF) Initiatives (Edition III, November 2002 — Canadian Forces Services Directorate”] (Exhibit 6050-2.37/V1-SS-1, 6 “20”)

At 1:30 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

- [«Corporate Canadian Forces (CF) Initiatives (Edition III, November 2002 - Canadian Forces Services Directorate»] (Pièce 6050-2.37/V1-SS-1, 6 «20»)

À 13 h 30, le sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du sous-comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 14, 2003

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:20 p.m. to examine the health care provided to veterans of war and of peacekeeping missions; the implementation of the recommendations made in its previous reports on such matters; the terms of service, post-discharge benefits and health care of members of the regular and reserve forces as well as members of the RCMP and of civilians who have served in close support of uniformed peacekeepers; and all other related matters.

Senator Michael A. Meighen (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Today we are continuing our examination of the items listed in our mandate.

We are particularly honoured to have with us the Minister of Veterans Affairs, Mr. Pagtakhan, and I would thank him for taking time out of his busy schedule to appear before our committee today. Before calling upon the minister, who I understand has a statement and is accompanied by senior officials of his department, I should like to introduce the senators on this committee.

Senator Jack Wiebe, from Saskatchewan, is a former Lieutenant-Governor of that province and well versed in military matters, particularly matters pertaining to reservists. Senator Norman Atkins, from Ontario, has had direct military experience in his own career. He has served in the Senate for a number of years and has a particular interest in matters pertaining to the services. Senator Joe Day, from New Brunswick, acts as vice-chair of the committee and is a graduate of the Royal Military College in Kingston, Ontario. Senator Forrestall, from Dartmouth, Nova Scotia, is not, strictly speaking, a member of the committee, but he has always taken a great interest in matters pertaining to veterans and attends many of our meetings. We are grateful to him for his expertise. Senator Colin Kenny is a long-serving senator who also chairs our parent committee, the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

I will turn it over to the minister and reiterate my thanks to him for making the time to appear today. Please proceed with your opening statement, and also introduce your colleagues.

The Honourable Rey Pagtakhan, Minister of Veterans Affairs Canada: Honourable senators, I would start by saying how grateful I am for your kind invitation to appear before your committee. Indeed, I am honoured to update you on some of the measures my department is taking to fulfil Canada's promise to

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 14 mai 2003

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit ce jour à 12 h 20 pour examiner les soins de santé offerts aux anciens combattants qui ont servi au cours de guerres ou dans le cadre d'opérations de maintien de la paix; les suites données aux recommandations faites dans ses rapports précédents sur ces questions; et les conditions afférentes aux services, prestations et soins de santé offerts, après leur libération, aux membres de l'armée permanente ou de la réserve, ainsi qu'aux membres de la GRC et aux civils ayant servi auprès de casques bleus en uniforme dans des fonctions d'appui rapproché et toutes les autres questions connexes.

Le sénateur Michael A. Meighen (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Nous poursuivons aujourd'hui notre examen des rubriques énumérées dans notre mandat.

Nous sommes particulièrement honorés d'accueillir le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Pagtakhan, et je tiens à le remercier d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui malgré son programme chargé. Avant de donner la parole au ministre, qui a je crois un exposé et est accompagné de hauts fonctionnaires de son ministère, j'aimerais lui présenter les sénateurs de notre comité.

Le sénateur Jack Wiebe, de la Saskatchewan, est un ancien lieutenant-gouverneur de cette province et il connaît bien les affaires militaires, notamment les questions concernant les réservistes. Le sénateur Norman Atkins, de l'Ontario, a eu une expérience directe de la vie militaire durant sa carrière. Il fait partie du Sénat depuis de nombreuses années et s'intéresse particulièrement aux questions concernant les services. Le sénateur Joe Day, du Nouveau-Brunswick, est vice-président du comité et diplômé du Collège militaire royal de Kingston, en Ontario. Le sénateur Forrestall, de Dartmouth en Nouvelle-Écosse, n'est pas à proprement parler membre du comité mais il s'est toujours intéressé de près aux questions concernant les anciens combattants et il assiste à beaucoup de nos réunions. Nous lui sommes reconnaissants de son expertise. Le sénateur Colin Kenny et un sénateur aux longs états de service qui préside aussi notre comité principal, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

Je vais maintenant donner la parole au ministre en lui renouvelant nos remerciements pour avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui. Je vous invite à faire votre exposé liminaire et à nous présenter vos collègues.

L'honorable Rey Pagtakhan, ministre des Anciens combattants Canada: Honorables sénateurs, je commencerai par vous exprimer ma gratitude pour avoir eu la gentillesse de m'inviter à comparaître devant votre comité. En fait, je suis honoré de faire le point avec vous de certaines des mesures que prend mon

our veterans. Canada is a better nation because of what they have done for us in the service of their country and what we in turn have done for them as citizenry.

Before I proceed, perhaps I should introduce my officials. With me today are Mr. Jack Stagg, Deputy Minister of Veterans Affairs, Mr. John Walker and Mr. Brian Ferguson of financial services.

In March last year, you will recall that my staff had the honour of welcoming you to our head office in Charlottetown. Regrettably, I was unable to attend that meeting, but I understand that your deliberations covered many important areas such as health care, long-term care and home care, pensions, and post-traumatic stress disorder.

Your insightful advice and specific input on how to best care for our veterans continues to be recognized within my department. Your 1999 report, "Raising the Bar: Creating a New Standard in Veterans Health Care" is the foundation of our residential care strategy which aims to meet the current and future long-term care needs of our aging veterans.

Our clientele is a big family. About two years ago, the definition of a veteran was expanded to include Canadian Forces members who have met occupational standards set by the Department of National Defence and who have been honourably discharged. To date, there are more than 700,000 Canadian veterans. As you well know, they must meet certain eligibility criteria in order to become our clients.

We believe that many have yet to approach us. Over the past while, we have witnessed a considerable increase in applications for disability pensions from older veterans whose health is becoming frailer, as well as from our younger individuals.

I would add that, a few months ago, our department also assumed full responsibility for administering disability pensions and treatment benefits on behalf of about 4,000 RCMP clients.

When you last met with my department, there was much meaningful discussion on the challenges that we face in caring for our aging war service veterans. Resolving this matter remains a pressing concern. We certainly have not lost sight of the concerns of our war service veterans and their caregivers. In fact, just this Monday, I announced in the house my intention to introduce legislation and make regulatory changes to address the most urgent needs of Canada's war veterans. The intended changes will reflect their top priorities as identified by the national veterans organizations and, I should add, by your committee.

ministère pour tenir les promesses faites par le Canada aux anciens combattants. Grâce à ce qu'ils ont accompli pour nous au service de leur pays et à ce que la société a fait pour eux en retour, le Canada est devenu un pays meilleur.

Avant de commencer, je devrais peut-être vous présenter mes collaborateurs. Je suis accompagné aujourd'hui de M. Jack Stagg, sous-ministre d'Anciens combattants Canada, et de M. John Walker et M. Brian Ferguson, des Services financiers.

En mars dernier, comme vous vous en souvenez, mon personnel et moi-même avons eu l'honneur de vous accueillir à l'Administration centrale, à Charlottetown. Je n'ai malheureusement pas pu assister à cette réunion au cours de laquelle vous avez discuté de nombreux points importants tels que les soins de santé, les soins de longue durée, les soins à domicile et le syndrome de stress post-traumatique.

Le ministère accorde toujours une oreille attentive à vos conseils et idées quant à la meilleure façon de nous occuper de nos anciens combattants. Le rapport que vous avez déposé en 1999, intitulé «Relever la barre: Une nouvelle norme de soins de santé pour les anciens combattants» est en quelque sorte la pierre d'assise de notre stratégie concernant les soins en établissement qui visent à répondre aux besoins actuels et futurs de nos anciens combattants.

Notre clientèle est une grande famille. Il y a environ deux ans, la définition d'ancien combattant a été modifiée en vue d'inclure les membres des Forces canadiennes qui répondent à des normes professionnelles établies par le ministère de la Défense nationale et qui ont été libérés avec honneur. En l'occurrence, plus de 700 000 anciens combattants sont visés par cette définition. Les clients doivent bien entendu répondre à certains critères d'admissibilité.

Beaucoup d'anciens combattants admissibles n'ont pas encore communiqué avec nous. Mais, depuis un certain temps, nous avons constaté une augmentation considérable du nombre de demandes de pensions d'invalidité présentées par des anciens combattants plus âgés ayant une santé précaire, et des personnes plus jeunes.

J'ajoute qu'il y a quelques mois, le ministère a en outre accepté d'assumer la responsabilité de l'administration des pensions d'invalidité et des prestations de traitement à l'égard de quelque 4 000 pensionnés et membres libérés de la GRC.

Lors de votre dernière rencontre avec des représentants du ministère, vous avez abordé les défis que posent les soins aux anciens combattants qui avancent en âge. La situation est urgente. Il va sans dire que nous n'avons pas oublié les préoccupations de nos anciens combattants du temps de guerre et de leurs dispensateurs de soins. Cette semaine, j'ai annoncé à la Chambre que je compte présenter un projet de loi et apporter des modifications législatives afin de répondre aux besoins les plus urgents des anciens combattants canadiens du temps de guerre. Ces changements témoigneront des principales priorités des organisations nationales d'anciens combattants, ainsi que des vôtres, soit dit en passant.

They include, one, extending for life the veterans independence programs, grants, and maintenance and housekeeping services for qualified surviving spouses of deceased veterans; two, making it easier for veterans with a severe disability to get medical health care benefits; three, providing home care to veterans on institutional waiting lists; four, providing long-term care and health care benefits to Allied veterans with 10 years post-war residence in Canada; five, enhancing benefits for former prisoners of war, specifically for both shorter and longer periods of incarceration; six, clarifying in legislation that a member of the Canadian Forces must have enlisted to be eligible for benefits; and last, seven, establishing an education assistance program for dependent children of Canadian Forces members killed in the line of duty.

With that in mind, I should like to focus today on some of the progress that has been made to support the priorities of the newer members of our client family, namely the Canadian Forces and the Royal Canadian Mounted Police.

Like our traditional war service veterans, a growing number of CF and RCMP clients are experiencing age-related concerns. At the other end of this spectrum, we support a considerable number of former and still-serving members who are raising young families. Our youngest clients are just beginning their adult lives. A few are barely old enough to be out of high school or college.

As you can appreciate, these individuals often have needs that are as unique as their fingerprints. As examples: One, those with physical disabilities may need care and support for a period of time, or a lifetime. Many can benefit from some form of rehabilitation. Two, some have witnessed terrible events that have sickened their heart and scarred their mind. Their recovery can best be achieved in a caring and non-threatening environment that encourages them to share their pain with people who are trained to help them. Finally, three, many of those who are released from the CF and RCMP need guidance and support to make the successful transition from uniform to civilian life.

Our approach to helping these people is very much client-driven. In the past, we called this approach a "client-centered service approach." Now we have taken the best of that approach and are piloting something called the "integrated service delivery framework." It will allow our staff to work together more efficiently and with greater coordination so that our services are delivered consistently across the country and every resource at our disposal is used to its maximum advantage.

I would like to stress that our efforts to support CF and RCMP clients continue to be greatly enhanced due to the excellent working partnerships we enjoy with the Department of National

Ils comprennent d'une part l'extension pour la durée de la vie des programmes pour l'autonomie des anciens combattants, des subventions et des services d'entretien ménager et de terrain pour les conjoints survivants; deuxièmement, des dispositions facilitant l'accès des anciens combattants gravement invalides aux prestations de soins de santé dont ils ont besoin; troisièmement, la mise à disposition de soins à domicile aux anciens combattants qui attendent d'être placés dans un établissement; quatrièmement, des prestations de soins de santé et de soins à long terme pour les anciens combattants alliés ayant résidé 10 ans au Canada; cinquièmement, l'amélioration des prestations aux anciens prisonniers de guerre, notamment pour des périodes d'incarcération plus courtes et plus longues; sixièmement, la mention claire dans la loi qu'un membre des Forces canadiennes doit s'être engagé pour être admissible aux prestations; et septièmement, la mise en place d'un programme d'aide à l'éducation pour les enfants à charge des membres des Forces canadiennes tués dans l'accomplissement de leur service.

Dans cette optique, je me concentrerai aujourd'hui sur quelques progrès qui ont été réalisés en regard des priorités de plus récents membres de notre clientèle, soit les Forces canadiennes et la GRC.

À l'instar des anciens combattants qui ont servi en temps de guerre, de plus en plus de clients des FC et de la GRC présentent des troubles de santé imputables au vieillissement. Par ailleurs, nous offrons aussi un soutien à un nombre important d'anciens membres et de membres actifs qui élèvent de jeunes familles. Nos clients plus jeunes entament à peine leur vie d'adulte. Quelques autres viennent juste de terminer leurs études secondaires ou collégiales.

Comme vous le comprenez, ces personnes présentent souvent des besoins aussi uniques que leurs empreintes digitales. Par exemple: ceux qui souffrent d'un handicap physique peuvent avoir besoin de soins et de soutien pendant une certaine période de temps ou toute leur vie. Beaucoup d'entre eux peuvent profiter d'un programme de réadaptation. D'autres ont vécu des événements terribles qui les ont marqués profondément. Ils ont besoin de soins prodigués dans un environnement paisible qui leur permettra de parler de leur souffrance avec des personnes qui sont formées pour les aider. Enfin, de nombreux membres des FC et de la GRC qui sont libérés ont besoin d'orientation et de soutien pour faciliter leur transition de la vie militaire à la vie civile.

Pour aider ces personnes, nous utilisons une approche très axée sur les clients. L'ancienne «approche pour un service axé sur le client» a évolué et fait place au Cadre de prestation intégrée des services, qui permettra aux membres du personnel de travailler ensemble, de façon plus efficace et plus coordonnée, pour assurer la prestation cohérente de nos services partout au pays et l'utilisation maximale de nos ressources.

Je tiens à souligner que les excellents partenariats que nous avons établis avec la Défense nationale et le Solliciteur général nous aident à offrir de meilleurs services aux clients des FC et de

Defence and with the Solicitor General. We have accomplished many initiatives together in the past five years to address the needs of our CF and RCMP clients.

Today, I would limit, if I may, my remarks to several new and longer-term initiatives that reflect the themes being addressed by the Veterans Affairs Canada Canadian Forces Advisory Council.

The first concerns relate to VAC benefits and services. VAC provides disability pensions and related health care to CF veterans and still serving members who are disabled as a result of service. We are working to improve consistency, equity and quality of pensions decisions and to effectively manage emerging types of disabilities.

Bill C-31, which I introduced last month, has now passed second reading in the House, and last week the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs gave it unanimous approval. I understand that it will be debated at third reading this afternoon.

I look forward to your favourable endorsement as it reaches your place for your further perusal. The bill will give more comprehensive pension and health coverage to Canadian Forces and RCMP members who are deployed in areas and operations at home and abroad where there is elevated risk. The amendments make it easier and faster for the government to declare a special duty area. In addition, a new type of service called a "special duty operation" would be created. Special duty operations are not limited to a specific geographic area, which makes them particularly relevant in this era of newer global challenges in terms of peace, safety and security.

As you may know, our federal health claims processing system is constructed with the Atlantic Blue Cross Care. It has significantly improved the processing of VAC treatment benefits. The system enables us to more effectively and efficiently administer benefits for the Canadian Forces and the RCMP.

As much as we have accomplished, there is much yet to do. With respect to demands to come, for example, my department and National Defence will be looking at ways to better harmonize our programs so that CF veterans receive a seamless level of care and support after they are released.

Over the longer term, the key priority will be to redesign and modernize my department's benefits and services so they better reflect the needs and expectation of today's Canadian Forces veterans and their families.

Transition services are another concern of CF members and veterans. You may be aware of a four-point joint VAC-DND strategy that the Minister of National Defence and I announced last summer to improve access to assessment and treatment of post-traumatic stress disorder and other operational stress

la GRC. Nous avons entrepris de nombreuses initiatives ensemble au cours des cinq dernières années pour répondre aux besoins de nos clients des FC et de la GRC.

Je me limiterai toutefois à quelques nouvelles initiatives et projets à long terme particulièrement intéressants qui correspondent aux thèmes abordés par le Conseil consultatif Anciens combattants Canada - Forces canadiennes.

La première initiative a trait aux avantages et aux services offerts par ACC: ACC offre des pensions d'invalidité et des soins de santé connexes aux anciens combattants et aux membres actifs des FC qui souffrent d'invalidité résultant de leur service. Nous travaillons afin d'améliorer la cohérence, l'équité et la qualité au chapitre des décisions rendues en matière de pension, et d'assurer la gestion efficace des nouveaux types d'invalidité.

Le projet de loi C-31, que j'ai déposé au début du mois d'avril, a maintenant passé l'étape de la deuxième lecture à la Chambre. La semaine passée, le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants l'a approuvé à l'unanimité. Je crois savoir qu'il sera débattu en troisième lecture cet après-midi.

J'espère qu'il recevra aussi votre aval lorsqu'il vous sera transmis pour que vous l'étudiez à votre tour. Ce projet de loi permettra d'offrir une meilleure protection aux anciens combattants ainsi qu'aux membres des Forces canadiennes et de la GRC qui sont déployés dans le cadre d'opérations qui comportent des risques élevés, au pays et à l'étranger. Il apportera notamment des modifications qui permettront au gouvernement de désigner plus facilement et plus rapidement les zones de service spécial. Il prévoit en outre la création d'un nouveau type de service, les «opérations de service spécial». Ces opérations ne se déroulent pas dans un secteur géographique spécifique, ce qui est tout à fait pertinent en cette époque de nouveaux défis mondiaux à la paix et à la sécurité.

Comme vous le savez, notre contrat relatif au système de traitement des demandes de soins de santé fonctionne en collaboration avec le Service Croix Bleue de l'Atlantique. Il nous a permis d'améliorer considérablement l'administration des prestations de traitement d'ACC. Ce contrat nous aide à administrer les avantages destinés aux membres des Forces canadiennes et de la GRC.

Nous avons réalisé beaucoup de progrès, mais il reste beaucoup à faire. Au cours des prochains mois, ACC et la Défense nationale chercheront notamment des moyens d'harmoniser leurs programmes pour que les anciens combattants des FC reçoivent le même niveau de soins et de soutien après leur libération.

À plus long terme, nous entendons procéder à une restructuration et à une actualisation des avantages et des services que nous offrons en fonction des besoins et des attentes des anciens combattants des FC et de leurs familles.

La question des services de transition préoccupe également les membres des FC et les anciens combattants. Vous êtes peut-être au fait de la stratégie nationale conjointe à quatre volets d'ACC et du MDN que le ministre de la Défense nationale et moi avons annoncée l'été dernier. Cette stratégie vise à améliorer le processus

injuries. The strategy includes a network of assessment and treatment clinics, including St. Anne's Centre, a continuing education program for health professionals who want to specialize in this critical area, research and education fora.

Two weeks ago, we hosted such a forum in Montreal, where frontline professionals and practitioners had the opportunity to share ideas with military and civilian experts from around the world.

In addition, we are partnering with DND in a peer-support network to increase the level of social support available to CF members and veterans suffering from operational stress injuries.

I should inform you that I had the privilege of meeting a few weeks ago with my U.S. counterpart in Washington, Secretary Anthony Principi. It was a very productive meeting. We have agreed to explore joint opportunities that will help us advance our knowledge of how best to help military members with PTSD who are making the transition to civilian life.

At the end of last month, I announced that we would be providing Canadian Forces members with on-site access to my department's services and programs. We have begun to offer improved transition services through client service teams at 17 key CF locations across the country.

CF members can come in and talk to us any time during their career, and especially during transition into civilian life. In June, these teams also will begin conducting transition interviews with medically releasing personnel to determine where and how VAC can help.

On another front, we are moving ahead quickly on a new initiative that will give us the capacity to meet the rehabilitation needs of our CF population and their families. This initiative will include research, improving access to community resources, client information and staff training, and establishing networks of specialized service providers. The VAC-CF advisory council is also providing my department with advice on family and well-being issues.

VAC recognizes that former and still serving members of the CF and other families have increasingly required counselling to assist them through personal difficulties. In 2001, VAC established a nationwide service that provides professional counselling services to CF veterans and their families.

Initial client contact is made by bilingual toll-free line, operating 24 hours a day, seven days a week. Subsequent consultations are carried out face-to-face, in or near the client's community. In addition, VAC continues to work in conjunction

d'évaluation et de traitement du syndrome de stress post-traumatique et les autres traumatismes liés au stress opérationnel. Elle comprend un réseau de cliniques d'évaluation et de traitement, dont le centre de l'hôpital Sainte-Anne, un programme d'éducation continue destiné aux professionnels de la santé qui veulent se spécialiser dans cet important domaine, des travaux de recherche et des forums éducatifs.

Il y a tout juste deux semaines, nous avons tenu un forum éducatif, à Montréal, au cours duquel des professionnels et des intervenants de première ligne ont eu l'occasion d'échanger des idées avec des spécialistes militaires et civils de partout dans le monde.

Nous avons en outre établi un partenariat avec le MDN dans le cadre d'un réseau d'entraide par les pairs dans le but d'accroître le niveau de soutien social offert aux membres des FC et aux anciens combattants qui souffrent de TSO.

Je dois vous dire que j'ai eu le privilège il y a quelques semaines de rencontrer mon homologue américain à Washington, M. Anthony Principi. Cette réunion a été très fructueuse. Nous sommes convenus d'examiner la possibilité de collaborer pour améliorer nos connaissances quant à la meilleure façon d'aider les militaires qui souffrent du SSPT lorsqu'ils font la transition à la vie civile.

À la fin du mois dernier, j'ai également annoncé que les membres des Forces canadiennes auront accès aux services et aux programmes du ministère directement sur les sites des FC. Des équipes de services aux clients ont déjà commencé à offrir des services de transition dans 17 sites clés au Canada.

Les membres des FC peuvent y obtenir des conseils en tout temps durant leur carrière, notamment au cours de la période de transition à la vie civile. En juin, ces équipes réaliseront des entrevues à ce sujet avec des membres qui sont libérés pour des raisons médicales, afin de déterminer quand et comment ACC peut les aider.

Nous avons aussi réalisé des progrès importants quant à une nouvelle initiative qui nous permettra de répondre aux besoins de la population des FC et de leurs familles en matière de réadaptation. Cette initiative comprendra des travaux de recherche, l'amélioration de l'accès aux ressources communautaires, des services d'information aux clients et de formation du personnel, et l'établissement de réseaux des fournisseurs de services spécialisés. Le CCACC-FC prodigue également des conseils à mon ministère au sujet des questions ayant trait à la famille et au bien-être.

ACC reconnaît que les membres anciens et actifs des FC et leurs familles ont de plus en plus recours aux services de counseling pour les aider à surmonter des difficultés personnelles. En 2001, ACC a mis sur pied un service national qui offre des services de counseling professionnel aux anciens combattants des FC et à leurs familles.

Les premières communications se font par voie d'une ligne téléphonique bilingue sans frais qui fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Les consultations subséquentes se font en personne au sein ou à proximité de la collectivité du client. ACC

with DND and the Canadian Forces on a wide range of joint service improvement activities. Their aim is to ensure that all CF members and their families receive the highest degree of support and assistance from VAC's programs in all stages of transition from military to civilian life.

Some key initiatives include the DND-VAC Centre for the Support of Injured and Retired Members and their Families, and the Operational Stress Injury Social Support Project, of which the peer support network is a part.

The VAC-CFAC advisory council also identified communications and culture as a priority. VAC works closely with DND to communicate key quality of life initiatives. Opportunity for joint communications are identified and facilitated through a VAC-DND communications working group. In conjunction with DND, VAC has started delivering pre- and post-deployment briefings to CF members posted overseas.

Senior non-commissioned officers and officers at bases across the country are also briefed on VAC's benefits and services. We also increased our employees' awareness of the CF cultural experience through videos, familiarization visits and engagement in military demonstrations.

Finally, in terms of communication, we have been hard at work to find ways to reach out to the service, many of whom may not be aware of how they can access my department's programs and services.

The final concern identified by VAC-CFAC advisory council on behalf of CF members and veterans is research. VAC has recently created a research directory that liaises with other countries and monitors international developments relative to post-deployment illnesses. Some key initiatives include the following: one, developing the research component of the mental health clinic network in collaboration with St. Anne's hospital; two, an ongoing study of noise induced-learning loss in the Canadian Forces co-sponsored with DND; three, further studies on PTSD, chronic pain and career employment issues of regular force members using the regular force data set; four, research into Gulf War health.

In closing, will Mr. Chairman, I want to bring you back to the inevitable redesign and modernization of my department's benefits and services to better reflect the needs and expectations of today's Canadian Forces veterans and their families. In many respects, this work will be an evolution of the Veterans Charter, which was introduced by the government during the Second World War to help Canada's military make the transition back into civilian life. That charter promised to provide "opportunity with security."

continue en outre de travailler de concert avec le MDN et les Forces canadiennes quant à diverses activités d'amélioration des services communs afin que tous les membres des FC et leurs familles reçoivent tout le soutien et toute l'aide qu'ils peuvent obtenir dans le cadre des programmes offerts par ACC et ce, à toutes les étapes de leur transition de la vie militaire à la vie civile.

Parmi les initiatives importantes, retenons le Centre du MDN-ACC pour le soutien des militaires blessés et de leurs familles et le Projet de soutien pour traumatisme et stress opérationnel, dont fait partie le réseau de soutien par les pairs.

Le CCACC-FC a également identifié une autre priorité, soit les communications et la culture. ACC travaille en étroite collaboration avec le MDN au sujet d'initiatives clés concernant la qualité de la vie. On a en outre identifié des possibilités de communications conjointes facilitées par un groupe de travail des communications ACC/MDN. En collaboration avec le MDN, ACC tient des séances d'information pré- et post-déploiement à l'intention des membres des FC déployés outre-mer.

Les sous-officiers et officiers supérieurs affectés dans diverses bases partout au pays ont également accès à des séances d'information sur les services et les avantages offerts par ACC. Nous veillons aussi à sensibiliser davantage nos propres employés à la culture des FC par voie de vidéos, de visites de familiarisation et de participation à des démonstrations militaires.

Enfin, au chapitre des communications, nous tentons également de trouver des moyens de sensibiliser les réservistes aux programmes et services qui sont offerts par le ministère.

Le CCACC-MDN a identifié une autre question importante pour les membres des FC et des anciens combattants, à savoir la recherche. Dernièrement, ACC a créé une Direction de la recherche qui assure la liaison avec d'autres pays et suit les progrès accomplis à l'échelle internationale en ce qui concerne les traumatismes post-déploiement. Parmi les initiatives de recherche importantes, citons premièrement la création d'un volet de recherche du réseau de cliniques de santé mentale, en collaboration avec l'Hôpital Sainte-Anne; deuxièmement, la réalisation d'une étude continue sur l'hypoacousie causée par le bruit dans les Forces canadiennes, coparrainée par le MDN; troisièmement, des études sur des questions ayant trait au SSPT, à la douleur chronique et la carrière ou à l'emploi des membres de la Force régulière, à partir de données de la Force régulière; et quatrièmement, la recherche concernant les questions de santé liées à la guerre du Golfe.

En conclusion, monsieur le président, j'aimerais revenir sur la question de l'inévitable nécessité d'actualiser les programmes d'avantages et de services offerts par mon ministère pour qu'ils correspondent davantage aux besoins et aux attentes des membres des Forces canadiennes. Ce travail s'inscrit dans un processus d'évolution de la Charte des anciens combattants qui fut présentée par le gouvernement durant la Seconde Guerre mondiale afin d'aider les militaires canadiens au cours de leur transition à la vie civile. La Charte promettait aux anciens combattants «possibilités et sécurité».

There is no question that it did, but much has changed in Canada over the past 60 years. Now our country has a strong social safety net. Now our military is comprised of professional soldiers. In fact, many have spent the better part of their adult lives in uniform. For them, military life in the service of country is the only life they have ever known. Needless to say, the original Veterans Charter was never designed to meet the needs of a 21st century professional.

Applying band-aid measures to meet these newer needs does them and our nation a great disservice. For that reason, I have instructed my staff to work with the Veterans Affairs Canada Canadian Advisory Forces Council to explore how the Veterans Charter can be updated and modernized to better reflect today's realities and the needs of CF veterans and their families. To achieve our vision, we will need your committee's ongoing guidance and the support of cabinet. We will also need to engage Canadians on many fronts to help them understand the needs of those in uniform who serve our country. It will be a long and perhaps challenging journey, but it is always the right time to do the right thing.

As a servant of the people, I know in my heart that every client has the right to live with dignity and independence. I know they have the right to benefit from quality programs and services that are delivered consistently across the country by trained professionals who care about them as much as we do. This is the honourable way to say "thank you" to those who have helped to shape the history that we read about. It is the only way to give care and support to those who often work under hostile and dangerous conditions to secure the freedoms we enjoy and the values as a nation we hold so dear.

The Chairman: I know that the many items you have raised in your comments will give rise to a number of questions, so if you would be good enough to stay with us for a while, I am sure the senators would like to enter into a dialogue with you.

Senator Wiebe: I must say that I very much appreciated your remarks. Today I have a bit of a conflict in that I am scheduled to attend two committee meetings. I would thank our chairman for allowing me to ask a question first.

Coming from Western Canada, many of my concerns would relate to the care of veterans who reside in the western provinces. Two of the areas of concern are Calgary and Edmonton. We have the Colonel Belcher Care Centre for veterans in Calgary. One of the recommendations, number 12, in "Raising the Bar," was that the minister intervene with other ministers and achieve some progress. I understand that is going well. Could you give us an update on that?

As well, perhaps one of your staff could fill me in on what is happening in Edmonton. I understand the premises there were sublet and the lease will not be renewed when it expires. Can you give us the department's view about what will happen to the patients there?

La promesse a été tenue, mais au cours des 60 dernières années, les choses ont beaucoup changé au Canada. Aujourd'hui, le Canada offre une très bonne sécurité sociale. Les Forces militaires canadiennes sont maintenant composées de soldats professionnels. Nombre d'entre eux ont passé la majeure partie de leur vie d'adulte au service de leur pays et ne connaissent que la vie militaire. Il va sans dire que la Charte originale des anciens combattants n'a pas été conçue pour répondre aux besoins d'un soldat professionnel du XXI^e siècle.

Les mesures inconsistantes quelconques visant à répondre à ces besoins ne rendent service ni aux anciens combattants ni à notre nation. C'est pourquoi j'ai demandé au personnel d'ACC de travailler de concert avec le Conseil consultatif sur les Forces canadiennes d'Anciens combattants Canada afin d'actualiser la Charte des anciens combattants en fonction des réalités d'aujourd'hui et des besoins des anciens combattants des FC et de leurs familles. Pour atteindre notre objectif, nous devons compter sur le conseil et l'appui du Cabinet. Nous devons en outre sensibiliser les Canadiens quant à diverses questions pour les aider à mieux comprendre les besoins de ceux et celles qui portent l'uniforme pour servir notre pays. Le défi sera de taille, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Je suis au service de la population et je crois sincèrement que chaque client a le droit de vivre de façon digne et autonome. Ils ont le droit de compter sur des programmes et des services de qualité qui sont offerts de façon cohérente, partout au pays, par des professionnels qui s'occuperont d'eux comme ils le méritent. C'est une façon honorable de remercier ceux et celles qui ont contribué à écrire notre histoire, et la seule façon de prendre soin de ceux et celles qui ont souvent travaillé dans des conditions hostiles et dangereuses pour défendre les libertés et les valeurs qui nous sont si chères.

Le président: Je sais que les nombreux points que vous avez abordés vont susciter de nombreuses questions, et si vous avez la gentillesse de rester un peu avec nous, je suis sûr que les sénateurs seront ravis de discuter avec vous.

Le sénateur Wiebe: Je dois dire que j'ai beaucoup apprécié vos remarques. J'ai un conflit d'horaire aujourd'hui car je suis censé assister à deux séances de comité. Je remercie notre président de m'autoriser à poser la première question.

Comme je viens de l'Ouest canadien, mes préoccupations concernent surtout les soins aux anciens combattants qui résident dans les provinces de l'Ouest. Mes préoccupations portent particulièrement sur les régions de Calgary et d'Edmonton. À Calgary, nous avons le Colonel Belcher Care Centre pour les anciens combattants. Dans la recommandation n° 12 de «Relever la barre», on invitait le ministre à intervenir auprès des autres ministres pour avancer. Je crois que cela progresse bien. Pourriez-vous nous faire le point à ce sujet?

Par ailleurs, l'un de vos collaborateurs pourrait peut-être me donner des précisions sur ce qui se passe à Edmonton. Je crois savoir que les locaux ont été sous-loués et que le bail ne sera pas renouvelé à son expiration. Pourriez-vous nous dire ce que vont devenir les patients là-bas, du point de vue du ministère?

Mr. Pagtakhan: I would like to comment on the Colonel Belcher Care Centre. I visited the old facility before patients had been moved successfully to the new one. At that time, I took the opportunity to speak with five or six of them.

I asked a veteran, who was in the lounge, "How do you feel, sir?" He responded, "Good, until you came." Fortunately, Mr. Chairman, I saw his wink. I then asked another veteran, "Do you have any problems?" He said, "I have no problems, but my neighbour is worried about the food." I asked another: "Would you recommend military service to your son or daughter?" The response was, "No." I asked his why, and he told me, "They do a lot of drinking." I then spoke with a woman, who told me, "I have difficulty with my language," and of course immediately I responded, "Don't worry, we can all speak the universal language of the heart."

I share these anecdotes with you of actual life experience because I see in that the continuing concerns of veterans, who have served our country and have never asked the country for very much, in that they continue to speak out for others.

I am looking forward to the opening of the new Colonel Belcher facility. There is a lot of excitement about that. It will officially open on June 3.

I would ask Mr. Walker to respond to your question about Edmonton.

Mr. John Walker, Director, Residential Care Directorate, Department of Veterans Affairs: The facility in Edmonton will follow a similar process to that followed with the Colonel Belcher Care Centre. A new facility will open in Edmonton in the reasonably near future. We are still in negotiations, but Veterans Affairs will be contributing in the area of \$1.25 million to \$1.35 million a year for a period of 10 years to assist them with special programming and with some things we have asked to be included in the new facility. Those are two success stories.

Senator Wiebe: PTSD and stress disorders generally have certainly been a concern of mine, and I have raised those issues whenever I could. In your remarks, you mentioned that there will be 17 locations where the individual will have on-site access to assistance. Are 17 sites enough? As well, there is some resistance from serving members of the Canadian Forces to seek out help for fear that their comrades may look differently upon them if they do. Will that be a concern by having these clinics on site?

Mr. Pagtakhan: The 17 sites that I referred to are not the actual sites for this network of excellence for the PTSD clinics. I wanted to clarify that. In fact, we are looking at five major clinics across the country: Val Cartier, St. Anne's, London, Winnipeg and Victoria. We have the five critical clinics which form the network of excellence for PTSD. The 17 sites I referred are the continuing, ongoing sites they can access for any problem and, hopefully, even before PTSD is diagnosed.

M. Pagtakhan: J'aimerais dire un mot au sujet du Colonel Belcher Care Centre. J'ai visité l'ancien établissement avant le transfert des patients dans le nouveau. À l'époque, j'ai discuté avec cinq ou six d'entre eux.

J'ai demandé à un ancien combattant qui était dans le hall comment il se sentait. Il m'a répondu: «Bien, jusqu'à votre arrivée». Heureusement, monsieur le président, j'ai vu son clin d'oeil. Ensuite, j'ai demandé à un autre ancien combattant s'il avait des problèmes et il m'a répondu: «Je n'ai pas de problèmes, mais mon voisin s'inquiète au sujet de la nourriture». J'ai demandé à un autre: «Est-ce que vous recommanderiez à votre fils ou à votre fille de faire carrière dans l'armée?» Il m'a répondu: «Non». Je lui ai demandé pourquoi et il m'a dit: «Parce qu'on boit beaucoup». Ensuite, j'ai parlé avec une femme qui m'a dit: «J'ai des difficultés de langage» et naturellement je lui ai tout de suite répondu: «Ne vous inquiétez pas, nous parlons tous le langage universel du coeur».

Je vous fais part de ces expériences vécues car elles témoignent de la volonté constante des anciens combattants, qui ont servi notre pays sans jamais demander grand-chose, de continuer à parler pour autrui.

J'attends avec impatience l'ouverture du nouvel établissement Colonel Belcher qui suscite une grande excitation. L'inauguration doit avoir lieu le 3 juin.

Je vais demander à M. Walker de répondre à votre question au sujet d'Edmonton.

M. John Walker, directeur, Direction soins et établissements, ministère des Anciens combattants Canada: La démarche pour l'établissement d'Edmonton sera la même que pour celle du Centre de soins Colonel Belcher. Un nouvel établissement ouvrira à Edmonton dans un avenir proche raisonnable. Nous sommes encore en négociations, mais Anciens combattants Canada versera quelque 1,25 à 1,35 millions de dollars par an pendant 10 ans pour contribuer à la mise en place de programmes spéciaux et à diverses choses qu'on nous a demandé d'inclure dans le nouvel établissement. Ce sont deux réussites.

Le sénateur Wiebe: Le syndrome de stress post-traumatique est une de mes préoccupations et j'en ai parlé à chaque fois que j'en ai eu l'occasion. Dans vos remarques, vous dites qu'il y aura 17 sites clés où l'on offrira de l'aide. Est-ce que c'est suffisant? En outre, certains membres des Forces canadiennes en service hésitent à aller demander de l'aide de peur d'être vus différemment par leurs camarades s'ils le font. Est-ce que ce sera un problème si ces cliniques sont installées sur place?

M. Pagtakhan: Les 17 sites dont j'ai parlé ne sont pas les sites de ce réseau d'excellence de cliniques de traitement du stress post-traumatique, je tiens à le préciser. En fait, nous parlons de cinq grandes cliniques au Canada: Val Cartier, Sainte-Anne, London, Winnipeg et Victoria. Ce sont les cinq cliniques essentielles qui constituent le réseau d'excellence pour le syndrome de stress post-traumatique. Les 17 sites que j'ai mentionnés dans mon discours sont des sites permanents auxquels les membres des Forces peuvent avoir accès pour n'importe quel problème et, espérons-le, avant même qu'un syndrome de stress post-traumatique soit diagnostiqué.

Your observation that there could be resistance on the part of some of the members of the forces to seek help in a place that is within the base and therefore can be seen by their comrades and cause a stigma to be attached to these members, is a real health issue. It was raised with me by a member of the forces who was providing care for a group of patients in Winnipeg.

Having discussed this with the Minister of National Defence, we are looking at how best to provide assessment and treatment with no barriers. If need be, changes have to be made, but before making the changes, we have to see that, by cooperating collaboratively with them, hopefully it will not create a stigma or a perception of a stigma so that a member of the forces will feel free to seek counselling and treatment for this very serious psychological condition.

Senator Atkins: Mr. Minister, you made a very detailed presentation that is very encouraging. I know the department is doing an excellent job. As I said to one of your colleagues before you arrived, even though the numbers go down slightly on a regular basis, the importance of Veterans Affairs goes up because of the critical issues you face.

I note that you have extended the allowance under the Veterans Independence Program for caregivers. Could you expand on that?

Mr. Pagtakhan: To begin with, extending the maintenance services for life for spouses of veterans would be mostly to widows, with a few widowers. It is appropriate for the government to do this to demonstrate to the veterans and their families that we truly acknowledge the valuable service that spousal caregivers provided to their husband or wife veteran before their passing.

When I announced my intention in the House several days ago, there was a tremendous reception to this particular idea, indicating that there is universal agreement that this is the right thing to do.

I would ask one of my officials to elaborate.

Mr. Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Veterans Services Branch, Department of Veterans Affairs: Mr. Minister, you have covered the major points. The spouses of veterans who die and who were receiving veteran's benefits, will continue to have those benefits for life.

Senator Atkins: Is there a grandfather clause?

Mr. Ferguson: There is no grandfather clause on that.

Senator Atkins: That is really good news.

Mr. Jack Stagg, Deputy Minister, Department of Veterans Affairs: This was the first priority of veterans' associations. They were supportive of our finding a way to do this, and very supportive when the minister made the announcement on Monday.

Vous dites que certains membres des Forces risquent d'hésiter à demander de l'aide dans un local situé à l'intérieur de la base parce qu'ils auront peur d'être vus par leurs camarades et stigmatisés, et c'est un véritable problème de santé qui m'a été mentionné aussi par un membre des Forces qui s'occupait d'un groupe de patients à Winnipeg.

J'en ai discuté avec le ministre de la Défense nationale et nous cherchons à voir la meilleure façon d'offrir des services d'évaluation et de traitement sans aucun obstacle. S'il le faut, on changera les choses, mais avant de faire des changements, nous voulons voir s'il n'est pas possible par la coopération d'éviter cette forme de stigmatisation et de faire en sorte que les membres des Forces puissent se sentir totalement à l'aise pour aller demander des conseils et un traitement pour ces troubles psychologiques très graves.

Le sénateur Atkins: Monsieur le ministre, vous nous avez fait un exposé très détaillé qui est très encourageant. Je sais que le ministère fait un travail excellent. Comme je le disais à l'un de vos collègues avant que vous arriviez, même si les chiffres diminuent légèrement de façon régulière, l'importance d'Anciens combattants Canada augmente en raison des questions critiques auxquelles vous êtes confrontés.

Je constate que vous avez étendu l'allocation du Programme pour l'autonomie des anciens combattants aux personnes qui assurent les soins. Pourriez-vous développer cela?

M. Pagtakhan: Tout d'abord, la prolongation à vie des services d'entretien pour les conjoints survivants d'anciens combattants s'adressera essentiellement à des veuves et à quelques veufs. Il est bon que le gouvernement le fasse pour montrer aux anciens combattants et à leurs familles que nous reconnaissons vraiment la valeur des soins apportés par les conjoints à leur mari ou leur femme ancien combattant avant leur décès.

Quand j'ai annoncé mon intention à la Chambre il y a quelques jours, cette idée a été reçue avec enthousiasme, ce qui montre que tout le monde reconnaît que c'est la bonne chose à faire.

Je vais inviter un de mes hauts fonctionnaires à développer cela.

M. Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens combattants, Anciens combattants Canada: Monsieur le ministre, vous avez dit l'essentiel. Les conjointes et les conjoints d'anciens combattants qui décèdent et qui touchaient des prestations d'anciens combattants continueront à toucher ces prestations toute leur vie.

Le sénateur Atkins: Y a-t-il une clause de droits acquis?

M. Ferguson: Pas pour cela.

Le sénateur Atkins: C'est une excellente nouvelle.

M. Jack Stagg, sous-ministre, Anciens combattants Canada: C'est la première priorité des associations d'anciens combattants, qui étaient très contentes que nous ayons trouvé une solution et très enthousiastes quand le ministre en a fait l'annonce lundi.

Senator Atkins: I have had the privilege, minister, over the years to go on a number of pilgrimages. Veterans Affairs included young people as part of those pilgrimages. I was impressed by how naive these students were before they connected with veterans on these trips.

Have you thought about offering a program to students, which would include videos or some communication mechanism, telling the story of what veterans and Veterans Affairs are doing in this country?

Mr. Pagtakhan: Some major veterans' organizations make videos available. My officials will comment on whether we are doing an active reach-out to high schools. That is an excellent suggestion.

I took students last year to the celebration at Vimy. I spoke with them beforehand and afterwards. There was, indeed, a change of appreciation and an increase in their knowledge.

I gained one insight from them. All of the students asked why we went to war? They were always speaking about peace, as we would expect from the youth of our country and we should expect from all our citizenry. I told them that we were celebrating anniversaries of battles and wars, but that it has greater meaning to celebrate the end of war. The Korean armistice celebrates the end of that war.

I was clear with them that, when we celebrate such events, we are celebrating heroism and heritage. We are committed to celebrating these events to pass on the message that the soldiers offered their lives in the service of peace and freedom.

Mr. Ferguson: In terms of the pilgrimages occurring, there is feedback via the Web site into the department. When people are on pilgrimages and participating in other events, those events are telecast on our site. Students across the country are encouraged to access the site. We can build on that to extend involvement.

There has been a serious attempt to link events outside Canada to events inside Canada — events surrounding major commemorative activities. The department sends educational material to schools across the country during Veterans' Week to encourage children to become part of events that increase their knowledge of our history. There is room to enhance such activities. We will consider any suggestions that are made.

Senator Atkins: The Forum of Young Canadians is one place to start. Encounters With Canada is another setting to use. You could play a part in their program. If you had the right kind of video, you could distribute it to the high schools.

Le sénateur Atkins: Monsieur le ministre, j'ai eu le privilège de faire plusieurs pèlerinages au fil des ans. Anciens combattants Canada a fait participer des jeunes à ces pèlerinages. J'ai été sidéré par la naïveté de ces étudiants avant qu'ils rencontrent des anciens combattants lors de ces pèlerinages.

Avez-vous envisagé d'offrir aux étudiants un programme dans lequel on se servirait de vidéos ou d'un mécanisme de communications quelconque pour leur raconter ce que les anciens combattants et leur ministère font pour ce pays?

M. Pagtakhan: Certaines organisations d'anciens combattants ont des films vidéo disponibles. Mes collaborateurs vont vous dire si nous avons une présence active dans les écoles secondaires. C'est une excellente suggestion.

L'an dernier, j'ai emmené des étudiants aux cérémonies commémoratives de Vimy. J'ai discuté avec eux avant et après. Ils ont effectivement appris et compris beaucoup de choses à cette occasion.

Ils m'ont aussi ouvert les yeux sur quelque chose. Tous ces étudiants m'ont demandé pourquoi nous étions allés en guerre. Ils parlaient toujours de la paix, comme on peut s'y attendre de la part de notre jeunesse et comme on devrait s'y attendre de la part de tous nos concitoyens. Je leur ai expliqué que nous célébrions les anniversaires de batailles et de guerres, mais qu'il est plus essentiel de célébrer la fin de la guerre. L'anniversaire de l'Armistice en Corée est une célébration de la fin de cette guerre.

Je leur ai clairement expliqué que, quand nous nous remémorons de tels événements, nous rendons hommage à l'héroïsme des hommes et à ce qu'ils nous ont légué. Nous tenons à célébrer ces anniversaires pour qu'on se souvienne que ces soldats ont donné leur vie au service de la paix et de la liberté.

M. Ferguson: En ce qui concerne les pèlerinages, nous recevons des commentaires sur le site Web du ministère. Quand il y a des pèlerinages ou d'autres manifestations, nous les retransmettons sur notre site. Les étudiants dans tout le Canada sont encouragés à visiter ce site. Nous pouvons nous servir de cela pour accroître la participation.

Des efforts importants ont été faits pour relier les événements à l'extérieur du Canada à des événements en sol canadien — des événements liés aux grandes activités commémoratives. Le ministère envoie du matériel pédagogique aux écoles dans la semaine des anciens combattants pour encourager les enfants à participer à des manifestations qui leur permettent de mieux connaître notre histoire. On peut certainement élargir ces activités. Nous examinerons toutes les suggestions qui seront faites.

Le sénateur Atkins: Le Forum des jeunes Canadiens est un bon point de départ. Rencontres du Canada est une autre possibilité. Vous pourriez avoir une place dans leur programme. Si vous aviez le bon film vidéo, vous pourriez le distribuer dans les écoles secondaires.

I was at the launch of your most recent poster, which was well received. It is concentrated on the Hill. How do you get beyond that? I think that you are doing excellent work and more people should know about it.

Mr. Pagtakhan: I will make a pledge to you. I am sure that my officials will support me. I will bring this issue to the leadership of the Forum of Young Canadians and Encounters With Canada in the hope that this coming year's programs will include some items regarding veterans.

Mr. Chairman, I would like to make a correction. The other PTDS centre is in Calgary, not Victoria.

Further to the suggestion Senator Atkins, I met recently one of my constituents who is a music teacher. I will explore the possibility of using some military hymns as a way of spreading knowledge of our veterans.

Senator Kenny: Retired Senator Jacques Hébert is meeting upstairs as we speak with a group from Katimavik. You may also be interested in speaking with that group.

Mr. Pagtakhan: Thank you, Senator Kenny, for that suggestion.

Senator Day: I can assure you, gentlemen, that this committee is supportive and very impressed by the work your department is doing. We had a chance to visit the St. Anne's Centre recently. We very much appreciate having had the opportunity to see the good work you are doing. Regrettably, I was unable to attend the conference, but I look forward to reading the results of the deliberations at that meeting.

I would like to start my question by reiterating the minister's words. "I know in my heart that every client has the right to live with dignity and independence." Your clients are the veterans. Under the broader definition, that also includes some members of the Armed Forces still serving who are nearing retirement.

I hope and trust that you are familiar with the report of this committee released a few weeks ago entitled, "Fixing the Canadian Forces' Method of Dealing with Death or Dismemberment." In that report, we quote at length one of the retired members of the Canadian Armed Forces, Major Bruce Henwood, who lost both legs below the knee while he was serving in the Balkans. His vehicle struck an anti-tank mine. I will not go over the entire range of difficulties that Major Henwood had, but I wish to direct my questions to two points and two recommendations that we made.

The Minister of National Defence rectified the situation as recommended in our report, which was that members of the Armed Forces who suffer dismemberment during duty should receive a lump sum payment similar to the lump sum payment available to colonels and generals for many years. The lower ranks were not entitled to that payment, although they thought that they were because they were required to pay into the program. The minister recognized the inequity and rectified it from the time of the announcement forward.

J'ai assisté au lancement de votre toute dernière affiche qui a été très bien accueillie, mais cette activité était concentrée sur la Colline. Comment faites-vous pour aller plus loin? Je pense que vous faites un travail excellent et qu'il faudrait qu'un plus grand nombre de personnes soient au courant.

M. Pagtakhan: Je vais m'engager à faire quelque chose et je suis sûr que mes collaborateurs vont m'appuyer. Je vais en parler aux dirigeants du Forum des jeunes Canadiens et de Rencontres du Canada et j'espère que dans leurs programmes des années à venir ils intégreront des choses sur les anciens combattants.

Monsieur le président, je souhaiterais faire une correction. L'autre centre pour le syndrome de stress post-traumatique est situé à Calgary et non à Victoria.

Suite à la suggestion du sénateur Atkins, j'ai rencontré récemment un de mes commettants qui est professeur de musique. Je vais voir s'il serait possible de se servir d'hymnes militaires pour faire mieux connaître nos anciens combattants.

Le sénateur Kenny: Le sénateur retraité Jacques Hébert rencontre en ce moment un groupe de Katimavik à l'étage supérieur. Vous pourriez peut-être parler aussi à ce groupe.

M. Pagtakhan: Merci pour cette suggestion, sénateur Kenny.

Le sénateur Day: Messieurs, je vous assure que notre comité est très impressionné par le travail de votre ministère et l'appuie tout à fait. Nous avons eu l'occasion de visiter récemment le Centre Sainte-Anne. Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de voir l'excellent travail que vous accomplissez. Malheureusement, je n'ai pas pu participer à la conférence, mais j'ai hâte de lire le compte rendu des délibérations de cette réunion.

En préface à ma question, je voudrais répéter ce qu'a dit le ministre: «Je crois sincèrement que chaque client a le droit de vivre de façon digne et autonome». Vos clients, ce sont les anciens combattants. En vertu de la définition la plus large, cela inclut aussi des membres des forces armées qui sont encore en service mais qui approchent de la retraite.

J'espère et je suis convaincu que vous connaissez bien le rapport que notre comité a publié il y a quelques semaines: «Pour rectifier la position des Forces canadiennes concernant la mort ou la mutilation». Dans ce rapport, nous citons longuement un membre retraité des Forces armées canadiennes, le major Bruce Henwood, qui a perdu les deux jambes au-dessous du genou quand il servait dans les Balkans. Son véhicule a sauté sur une mine antichar. Je ne vais pas vous parler de toutes les difficultés qu'a rencontrées le major Henwood, mais mes questions vont porter sur deux points et deux recommandations que nous avons présentées.

Le ministre de la Défense nationale a rectifié la situation comme nous le recommandions dans notre rapport en disant que les membres des forces armées qui subissaient une mutilation durant leur service devraient toucher un paiement forfaitaire semblable à celui qu'on verse aux colonels et aux généraux depuis des années. Les personnes de grade inférieur n'y avaient pas droit, alors qu'elles croyaient y avoir droit parce qu'elles devaient cotiser au programme. Le ministre a reconnu cette inégalité et a rectifié la politique à partir de la date de l'annonce.

However, there remains a period of time that has not been covered, from 1982 until the time of the announcement this spring. Even though the lower ranks were paying into the program, they were not entitled to a lump sum payment for dismemberment. It was based on income, the income they received by virtue of your programs, and that resulted in their not being entitled to receive compensation from an insurance program that they were required to pay into.

Is there some way you could help the Minister of National Defence, as he has indicated an interest and willingness, to look into that retroactivity from 1982 forward to clear up this inequity? Could you look into that and get this cleared up?

Mr. Pagtakhan: We have been apprised of this issue. We have begun discussions with my officials. We have not forthrightly come to a conclusion, as yet. However, in response, I would assure you that I would do everything possible to assist veterans to achieve a resolution to this issue, to the satisfaction of all.

In my presentation, I alluded to the fact that we would like to harmonize benefits and services with DND. That was in part triggered by this issue that has confronted our nation. I will be in continuing communication with the Minister of National Defence. I am sympathetic to the issue that you have raised and I would like to have a better understanding the whole file before I give my final commitment on whether we will make it. As you may be aware, there are many potential complications but the records will show that the department has undertaken some innovative, bold and creative approaches in recent months to help resolve long-standing grievances. My only strength is persuasion, and I use that on my colleague at the Department of National Defence.

Senator Day: If there is anything that we can do as a committee further to our report, to help you in your persuasive powers, we would be pleased. Do not hesitate to call on us.

The other question I have relates to the same report. You have told us that you are doing this, but I would like clarification in respect of those members of the Armed Forces who have been injured and need some help and support to access various programs that might be available to them. They and their families are stressed and we felt that they were not in a position to deal with the existing bureaucracy to make application or to determine whether they may be eligible for another program. We recommended that the Armed Forces provide someone to help the family and the injured member of the Armed Forces. Has that recommendation been met by what you are describing as providing support to serving members and to recently retired members?

Mr. Pagtakhan: In fact, yes, the challenge will be met by our approach to having a toll-free line 24 hours per day, seven days per week and by having a peer support counselling approach in the 17 sites that we have established across the country. Following the call, there will be a face-to-face medical interview. I am confident that this would address the challenges, dilemmas, needs

Toutefois, il reste toute une période qui n'est pas couverte, de 1982 à la date de cette annonce ce printemps. Même s'ils cotisaient au programme, les militaires de rang inférieur n'avaient pas droit à un paiement forfaitaire en cas de mutilation. L'indemnisation était fondée sur le revenu qu'ils touchent en vertu de vos programmes, et ils n'avaient donc pas le droit d'être indemnisés par un programme d'assurance auquel ils étaient obligés de cotiser.

Pourriez-vous aider le ministre de la Défense nationale, puisqu'il manifeste un certain intérêt et une certaine bonne volonté, à voir s'il serait possible de remédier à cette inégalité en rendant la mesure rétroactive à 1982? Pourriez-vous examiner cela et régler le problème?

M. Pagtakhan: Nous sommes au courant du problème et nous avons commencé à en discuter avec mes hauts fonctionnaires. Nous n'avons pas encore de conclusion catégorique mais je peux néanmoins vous répondre que nous ferons tout notre possible pour aider les anciens combattants à régler ce problème à la satisfaction de tous.

Dans mon discours, j'ai dit que nous souhaiterions harmoniser les prestations et les services avec le MDN. Cela vient en partie de ce problème auquel notre nation a été confrontée. Je vais maintenir la communication avec le ministre de la Défense nationale. Je suis ouvert au problème que vous soulevez mais je souhaiterais avoir une bonne compréhension de tout le dossier avant de m'engager. Vous savez, il peut y avoir beaucoup de complications mais ce que l'on retiendra, c'est que le ministère a entrepris des initiatives novatrices, audacieuses et créatrices au cours des derniers mois pour résoudre des griefs formulés depuis longtemps. Ma seule force, c'est la persuasion et je m'en sers auprès de mon collègue du ministère de la Défense nationale.

Le sénateur Day: Si notre comité peut faire quelque chose de plus que ce que nous disons dans notre rapport pour renforcer votre pouvoir de persuasion, ce sera avec plaisir. N'hésitez pas à faire appel à nous.

Mon autre question concerne ce même rapport. Vous nous avez dit que vous le faisiez, mais j'aimerais avoir des précisions concernant les membres des forces armées qui ont été blessés et qui ont besoin d'aide et de soutien pour pouvoir bénéficier des programmes mis à leur disposition. Ils sont stressés, de même que leurs familles et nous avons eu l'impression qu'ils avaient du mal à présenter une demande à l'administration existante ou à savoir s'ils étaient admissibles à un programme quelconque. Nous avons recommandé que les forces armées mettent quelqu'un à la disposition de la famille et du membre des Forces canadiennes qui est blessé. Est-ce que c'est ce que vous faites quand vous parlez de fournir une aide aux membres en service et à ceux qui ont récemment pris leur retraite?

M. Pagtakhan: En fait, oui, nous allons répondre à ce besoin grâce à la ligne téléphonique sans frais qui fonctionne 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et à des services de soutien et de counseling dans les 17 sites que nous avons ouverts dans le pays. Après le premier appel, il y aura une entrevue médicale personnelle. Je suis convaincu que cela permettra de répondre

and concerns of family members and veterans. We will continue to listen for more innovative approaches that your committee may want to advise us on following your deliberations.

Senator Day: A specific example would be the family of Major Henwood, while he was in the hospital. He was still in the Armed Forces. He had not been told whether he would be leaving, although everyone knew he would not be able to serve again. His wife did not have access to funds for babysitting services or for taxis so that she could visit him in the hospital. That kind of immediate support, which is needed at that early stage, was not available. Could Veterans Affairs help with that or does the individual have to stay with the Armed Forces requirements until he is told that he is leaving?

Mr. Ferguson: There are two aspects to the answer and one is building on what the minister said earlier. Within the existing programs and benefits that the Veterans Affairs mandate can bring to bear, we are enhancing those by having on-site staff at the 17 bases to begin the process of helping people through the transition. If they need help, and they usually do, then we try to connect them so that they can prepare their applications for help and pensions from the department; or we may connect them to a community support area under the broader social safety net in Canada that they can utilize.

We are addressing the program benefits that we can bring to bear on two fronts, but we have not truly addressed that. We do not necessarily have the package of program benefits essential to meet these kinds of needs today. Therefore, we are looking at harmonizing. We are carrying out a study to harmonize the interface between the insurance program at National Defence and our own disability program, to minimize the difficulties. Perhaps, by working together, we can better meet the needs that you identified. We are also looking at the broader future of benefits in the modern world and what current needs should be met.

The short answer to the second part is that we do not necessarily have the tools to address those issues now. If we had them, we would apply them. We do our best to do as much as we are able to do within our mandate. We are considering a study to see how we can harmonize things better.

Senator Day: I encourage you to do that. When an Armed Forces person is injured physically, mentally or emotionally, we encourage you to take the initiative to engage that person rather than to wait for the person or family to call the 1-800 number. See how you can work it. We do not want them to fall between the responsibility of National Defence and Veterans Affairs.

Mr. Ferguson: The perspective of our philosophy is exactly that. We are dedicated to making that happen.

aux défis, aux dilemmes, aux besoins et aux préoccupations des anciens combattants et des membres de leurs familles. Nous allons rester à l'écoute des solutions novatrices que votre comité pourra éventuellement nous suggérer à la suite de ses délibérations.

Le sénateur Day: On pourrait prendre comme exemple concret le cas de la famille du major Henwood quand il était à l'hôpital. Il faisait toujours partie des forces armées. On ne lui avait pas dit s'il allait les quitter ou pas, même si tout le monde savait qu'il ne pourrait plus jamais reprendre du service. Sa femme ne recevait aucune aide financière pour payer des services de garde d'enfants ou prendre un taxi pour aller le voir à l'hôpital. Elle ne pouvait pas bénéficier de ce genre de soutien immédiat dont on a besoin dès les premiers moments. Est-ce que Anciens combattants Canada pourrait faire quelque chose pour cela, ou faut-il que la personne concernée reste soumise aux exigences des forces armées jusqu'au moment où on lui dit qu'elle part?

M. Ferguson: Il y a deux aspects à la réponse, dont l'un a été brièvement évoqué par le ministre tout à l'heure. Dans le cadre des programmes et avantages qu'Anciens combattants Canada peut mettre à contribution, nous avons maintenant du personnel sur place dans ces 17 bases pour commencer à aider ces gens-là à faire la transition. S'ils ont besoin d'aide, et c'est généralement le cas, nous essayons de faire le lien avec eux pour qu'ils puissent préparer leur demande d'aide et de pension au ministère, ou nous les mettons en contact avec un organisme de soutien communautaire rattaché au système global de sécurité sociale du Canada dont ils peuvent se servir.

Nous examinons les prestations de programmes que nous pouvons utiliser sur deux fronts, mais nous n'avons pas vraiment abordé ce problème précis. Nous n'avons pas nécessairement l'ensemble de prestation de programmes nécessaire pour répondre actuellement à ce genre de besoins, et nous cherchons donc à harmoniser nos services. Nous faisons une étude pour harmoniser l'interface entre le programme d'assurance de la Défense nationale et notre propre programme d'invalidité pour atténuer les difficultés. Peut-être pourrions-nous mieux répondre aux besoins que vous mentionnez en collaborant. Nous examinons aussi l'avenir plus général des prestations dans le monde moderne et les besoins contemporains auxquels il faudrait répondre.

Pour répondre brièvement à la deuxième partie de votre question, nous n'avons pas nécessairement les outils voulus pour régler ces problèmes maintenant. Si nous les avons, nous le ferions. Nous faisons pour le mieux dans le cadre de notre mandat. Nous envisageons une étude pour voir comment nous pourrions mieux harmoniser les choses.

Le sénateur Day: C'est ce que je vous encourage à faire. Quand un membre des forces armées est blessé physiquement, mentalement ou affectivement, nous vous encourageons à prendre l'initiative de contacter directement cette personne au lieu d'attendre qu'elle ou sa famille appelle le numéro 1-800. Voyez comment vous pouvez régler le problème. On ne peut pas laisser ces gens-là dans le vide entre le ministère de la Défense nationale et celui des Anciens combattants.

M. Ferguson: C'est exactement notre vision. C'est ce que nous voulons réussir à faire.

Mr. Pagtakhan: From your question, Senator Day, I understand that you wonder how effective we have been, as a department, in conveying the available tools that we have today to the members of the Armed Forces. We would address by increasing our effectiveness in informing the members of the forces today, those who have no problem as yet, to address some future concerns. As you can imagine, people do not know of the available tools until such time as they need them. We must ensure that we are able to address that component of need.

The Chairman: I will ask a few questions, perhaps by way of a wrap-up. Anecdotal evidence indicates that, perhaps, reservists are more subject to operational stress injuries.

Is your department undertaking any special programs to deal with the situation to reach out to reservists, perhaps before they go abroad, to help prepare them for what they will face, given the fact they are not full-time members of the forces?

Mr. Ferguson: You have highlighted a significant programmatic issue for us, Mr. Chairman, in that communications with the reservists is a more difficult challenge than with the regular force because they are located in different areas across the country and their hours of engagement are different. However, we have begun work and we are making progress on a comprehensive strategy to reach out to reservists. That is now underway.

We have been consulting with the reservists themselves. In fact, we have a senior member of the reserves on the Canadian Forces Advisory Council that the minister mentioned earlier. I have written to the four reserve commanders across the country to suggest means and ways to collaborate specifically with them to find out better ways to communicate with reservists, and they are enthusiastic about engaging with us on that front.

We have a process underway. I would think that, within a few weeks, a couple of months, we would probably have a strategy that is in reasonable shape.

Mr. Pagtakhan: We may want to use our existing communication tools, some of the magazines that we have, to put the members of the reservists on our mailing list, if we have not already done that.

The Chairman: This question is not prompted by anything other than anecdotal evidence that we have heard primarily as members of the parent Committee on National Security and Defence. We have all heard innumerable stories about the administrative difficulties encountered between reservists and regulars in going from one force to the other. A pilot who left the air force went into civilian life as a civilian pilot wanted, for whatever reason, to come back to the forces. After six months they could not find his records. There are many other examples of situations like that.

Do you face challenges within the department in terms of modernization of record keeping so that you have the ability to source information quickly and efficiently? I know that no one

M. Pagtakhan: D'après votre question, sénateur Day, vous vous demandez si notre ministère a bien su informer les membres des forces armées des instruments dont ils disposent. Nous voulons devenir plus efficaces en informant dès maintenant les membres des forces armées, ceux qui n'ont pas encore de problèmes, pour pouvoir répondre à leurs problèmes futurs. Vous comprenez, les gens ne sont pas au courant des outils disponibles tant qu'ils n'en ont pas besoin. Nous voulons donc veiller à combler cette lacune.

Le président: Je vais poser quelques questions, peut-être en conclusion. D'après des témoignages anecdotiques, les réservistes seraient plus sujets aux traumatismes liés au stress opérationnel.

Votre ministère met-il sur pied des programmes spéciaux s'adressant aux réservistes, éventuellement avant qu'ils partent à l'étranger, pour les aider à se préparer aux situations qu'ils vont rencontrer, étant donné qu'ils ne sont pas membres à plein temps des forces armées?

M. Ferguson: Vous soulignez une question particulièrement problématique pour nous, monsieur le président, car la communication avec les réservistes est beaucoup plus compliquée qu'avec les forces permanentes dans la mesure où ils sont disséminés à travers le pays et n'ont pas les mêmes heures d'engagement. Toutefois, nous avons lancé une vaste stratégie de communication avec les réservistes qui progresse bien. C'est en cours.

Nous avons consulté les réservistes. Il y a d'ailleurs un haut gradé de la réserve au Conseil consultatif des Forces canadiennes dont le ministre a parlé tout à l'heure. J'ai écrit aux quatre commandants de la réserve du pays pour leur proposer des formules de collaboration afin de pouvoir mieux communiquer avec les réservistes, et ils appuient à fond cette initiative.

Nous avons lancé le processus. Je pense que d'ici quelques semaines ou quelques mois nous aurons une stratégie assez raisonnable.

M. Pagtakhan: Nous pourrions utiliser nos outils de communication actuels, les revues que nous avons, en y abonnant les réservistes si ce n'est pas déjà fait.

Le président: Voici une question qui m'est inspirée uniquement par des témoignages anecdotiques que nous avons entendus principalement en tant que membres du Comité principal de la sécurité nationale et de la défense. Nous avons entendu d'innombrables récits à propos des difficultés administratives auxquelles se heurtent les réservistes et les membres permanents qui passent d'une force à l'autre. Un pilote qui avait quitté l'Armée de l'air pour devenir pilote dans le civil a voulu pour une raison quelconque réintégrer l'armée. Au bout de six mois, on ne pouvait toujours pas retrouver ses dossiers. Il y a d'innombrables exemples de ce genre.

Votre ministère a-t-il de grosses difficultés à moderniser sa gestion des dossiers de façon à être capable de retrouver rapidement et efficacement des informations? Je sais bien que

has enough money to do everything they want to do, but is this is a serious monetary problem or one you have managed to escape through being more prescient perhaps than other departments?

Mr. Ferguson: It is an issue that we have been working hard at with the cooperation of the Department of National Defence. We have made significant improvements. Getting access to records is the big issue. When the individual who puts an application in comes forward to us, it is important that we get their service records and all of their medical records. To this end we have put additional resources to work at all of the bases. Just retrieving the records and photocopying them is a physical activity, so we have added resources as part of our enhanced transition services, and that is paying dividends.

We are also looking at the use of technology. The use of scanning technology in particular will be of great assistance to us. That looks promising but, of course, there is a cost to it, and we have to figure out where best to apply resources. That is on our radar screen as a high priority item, that is, to try to have better access to records.

I am not familiar with the interplay regarding the transfer of records between reservists and the military as members move back and forth. Obviously, that is not within the purview of Veterans Affairs.

The Chairman: I used that just by way of example.

Mr. Ferguson: It is a good example.

Mr. Chairman: That brings me back to Major Henwood and his case, because I think it fair to say that, from the Minister of National Defence on down, indeed including yourself, sir, everyone is sympathetic to Major Henwood's situation. He, along with others since 1982, because of dismemberment, was let go from the Canadian Forces and did not receive any lump sum payment. The evidence that came before our parent committee was to the effect that you are not dealing with more than 12 or slightly more cases. Nonetheless, the search for these records was not an easy task.

The industry experts in the area of pensions and annuities told us that a lump sum payment for dismemberment is not a particularly expensive item. Given what the minister said earlier about quite properly not wanting to make decisions, even though he is sympathetic, until he has all the facts, can you tell us anything about the search for the records of those who since 1982 were dismembered and let go from the forces?

Mr. Stagg: As Mr. Ferguson has said, electronic retrieval of files is a real priority in our department. We want to be able to have an efficient database before we go ahead rather than repeating some of the experiences I have seen both within and outside government where you take two or three attempts at it and spend a lot time and extra money getting it right. We want to make sure that we do it right, so we will spend the time to think it through first.

personne n'a assez d'argent pour faire tout ce qu'il voudrait, mais s'agit-il d'un problème financier important ou avez-vous réussi à vous sortir de cette difficulté plus astucieusement que d'autres ministères?

M. Ferguson: C'est un problème sur lequel nous travaillons d'arrache-pied en collaboration avec le ministère de la Défense nationale. Nous avons beaucoup amélioré le système. Le gros problème, c'est l'accès aux dossiers. Quand une personne nous présente une demande, il est important que nous puissions retrouver ses états de service et son dossier médical. Nous avons donc étoffé les ressources qui s'occupent de toutes les bases. Pour retrouver des dossiers et les photocopier, il faut du personnel et nous avons donc ajouté des effectifs supplémentaires dans le cadre de notre transition vers des services plus intégrés, et cette stratégie est payante.

Nous regardons aussi du côté de la technologie. Le scanner devrait en particulier être un instrument très utile. C'est une technologie prometteuse, mais évidemment elle a son coût, et nous devons choisir la meilleure utilisation possible de nos ressources. Mais cette question de l'amélioration de l'accès aux dossiers est une de nos grandes priorités.

Je ne suis pas au courant des échanges de dossiers de réservistes ou de membres permanents qui partent ou qui reviennent. Naturellement, cela ne relève pas de notre ministère.

Le président: C'était un simple exemple.

M. Ferguson: Un bon exemple.

Le président: Ceci me ramène à l'affaire du major Henwood, car je pense qu'on peut dire que tout le monde, à commencer par le ministre de la Défense nationale et par vous-même, monsieur le ministre, est désolé de la situation dans laquelle se trouve le major Henwood. Comme d'autres membres des forces armées depuis 1982, il a dû quitter les forces armées après avoir été mutilé sans toucher de paiement forfaitaire. D'après les témoignages que nous avons entendus au comité principal, vous ne vous occupez que d'une douzaine de cas ou un peu plus, et pourtant il a fallu beaucoup d'efforts pour mettre à jour ses dossiers.

Les experts du secteur des pensions et des rentes nous ont dit qu'un versement forfaitaire à une personne victime d'une mutilation ne coûtait pas très cher. Étant donné que le ministre a dit tout à l'heure à juste titre qu'il ne voulait pas prendre de décision tant qu'il ne disposait pas de tout le dossier, même s'il est a priori favorable, pouvez-vous nous parler un peu de ces efforts pour retrouver les dossiers des personnes mutilées qui ont quitté les forces armées depuis 1982?

M. Stagg: Comme l'a dit M. Ferguson, la récupération électronique des dossiers est une de nos préoccupations prioritaires. Nous voulons disposer d'une solide base de données avant d'aller plus loin plutôt que de répéter les erreurs qu'on a pu constater au gouvernement ou à l'extérieur, en recommençant deux ou trois fois et en perdant beaucoup d'argent et de temps à trouver la bonne formule. Nous voulons être sûrs de notre coup, même si cela nécessite un certain temps de réflexion.

In the interim, many of our searches are hand searches through specific files. We are trying to be as thorough as we possibly can in not missing anyone, and we are taking special care to go through back files, as you say, from 1982 on. We have not completed that process yet, but we do have three or four people working on this pretty much full time so that we can get the information as quickly as possible and feed that information to where it should go. However, it is a challenge, Mr. Chairman, to do this.

We have a shorter-term problem that we are trying to solve by hand. We have a longer-term challenge to correctly establish a database so that files are easily retrievable, especially for pension requests, et cetera.

The Chairman: We have a keen interest in this matter and we will be following it closely. As Senator Day said earlier, if we can be of any assistance in any way, shape or form we will be glad to assist.

Senator Kenny: Minister, this is an issue that we think has hung around too long. It is good that the deputy minister wants to put in place a program so that future searches will happen. That is a separate issue.

The issue we want to focus on is how we can find these people, and we want to know how quickly you can get to them. Have you looked at putting ads in journals that these individuals might read? Have you thought about going through organizations like the Canadian Legion and utilizing their system? These people must have friends; there must be someone who knows them; there must be ways for them to be brought to the surface without this dragging on any longer.

Our view is that this small group of people — we do not know their names, we do not know quite how many there are — have not been treated properly, and there is an injustice to correct. We are sure you want to correct it just as much as we do, but we do not think you should be relying on a hand search by a number of officials. We think that you should go out and say, “Hey, we’re looking for you. Come and tell us that you are out there.” We think that that could be accomplished, perhaps it would be more cost-effective, in fact, to buy some ads and encourage people to come forward, rather than to paying people to search for hours and hours for their files.

We would like some reassurance that it is more than just a bureaucratic process you are going through. We do not want to have any more hearings on this, and you do not want to attend more hearings on this. We know the Minister of Defence does not want that. We would just like to have it resolved, and we would like more assurance than we have heard so far today.

Mr. Pagtakhan: Certainly, Mr. Chairman, I take those specific suggestions seriously as potential avenues when we come to making particular decisions. There are many faces to this issue, as

Entre-temps, une bonne partie de la recherche se fait manuellement. Nous essayons de fouiller les dossiers de façon aussi systématique que possible pour n’omettre personne, et nous remontons avec beaucoup de soin dans les dossiers jusqu’à 1982, comme vous l’avez dit. Nous n’avons pas encore terminé ce travail, mais nous avons trois ou quatre personnes qui y consacrent le plus gros de leur temps car nous voulons essayer d’obtenir ces informations le plus rapidement possible pour les utiliser à bon escient, mais c’est loin d’être facile, monsieur le président.

Nous avons donc un problème à court terme que nous essayons de résoudre manuellement. Le défi à long terme est de mettre sur pied une bonne base de données qui nous permettra de récupérer facilement les dossiers, en particulier pour les demandes de pension, et cetera.

Le président: C’est une question qui nous intéresse beaucoup et que nous allons suivre de près. Comme l’a dit le sénateur Day tout à l’heure, si nous pouvons vous aider de quelque façon que ce soit, ce sera avec plaisir.

Le sénateur Kenny: Monsieur le ministre, cette affaire traîne depuis trop longtemps. Je suis heureux que le sous-ministre souhaite mettre en place un programme qui permettra de faire ces recherches à l’avenir. C’est une question distincte.

Le problème sur lequel nous voulons nous concentrer, c’est celui de savoir comment on peut retrouver ces personnes, et nous voudrions savoir combien de temps vous mettez à le faire. Avez-vous envisagé de publier des annonces dans des journaux que ces gens-là pourraient lire? Avez-vous envisagé de faire appel à des organisations comme la Légion canadienne? Ces gens-là doivent bien avoir des amis, il doit bien y avoir quelqu’un qui les connaît; on doit bien pouvoir réussir à les retrouver sans attendre indéfiniment.

À notre avis, ce petit groupe de personnes — dont nous ignorons le nom, et nous ne savons même pas combien il y en a — n’a pas été traité correctement, et il importe de corriger cette injustice. Nous sommes certains que vous le souhaitez tout autant que nous, mais nous ne pensons pas qu’il soit suffisant de vous en remettre à quelques fonctionnaires pour faire le travail de recherche manuellement. À notre avis, vous devriez faire des annonces et dire: «Nous sommes à votre recherche, faites-nous signe». D’après nous, on pourrait tout à fait passer des annonces pour encourager ces personnes à se manifester, et ce serait peut-être plus rentable en fait que de payer des gens à fouiller pendant des heures et des heures dans les dossiers.

Nous aimerions bien que vous nous confirmiez que vous ne vous en tenez pas simplement à un travail purement administratif. Nous souhaiterions en finir avec les audiences sur ce sujet, et vous n’avez pas envie non plus de continuer à assister à des audiences comme celle-ci. Nous savons que le ministre de la Défense n’en a pas envie non plus. Nous voudrions simplement qu’on règle le problème et nous aimerions avoir des garanties un peu plus solides que celles qu’on nous a présentées aujourd’hui.

M. Pagtakhan: Monsieur le président, je vais sérieusement tenir compte de ces suggestions dans les décisions qui seront prises sur cette question. Comme je vous l’ai dit tout à l’heure, c’est une

I alluded to earlier, but I am glad you raised these specific proposals as avenues of communication once the decision has been made on some preliminary data so we can ensure that, we reach those who have not been reached by this review.

Along the lines of this approach, I would mention one recent example: When we looked at the circumstances of Colonel Trotter in dealing with the prisoner of war issue that had been in the media — there were three, maximum, such cases — the department collectively took the position that to stop at those cases was not the right thing to do. We granted an *ex gratia* payment to him and the other two, and we decided that those of similar circumstances would receive the same compensation. In fact, we identified those by hand search. In this instance, the records were found.

When we have arrived at the decision to pursue this along the line that Senator Kenny is suggesting, we will explore all avenues. I will take that your advice to be very meaningful proposals.

Senator Kenny: I am disturbed by your answer, minister, because I am hearing the words, “When we have arrived at the decision.” I assumed you had arrived at the decision.

I assumed that the Minister of Defence, when he came before us, had arrived at the decision that he was going to find these people and find a way to do justice. If you are telling us that this government has not arrived at that decision yet, then you are behind the ball. There is a problem, and it is a serious problem.

Mr. Pagtakhan: Mr. Chairman, my answer is premised on the fact that I cannot speak for the Minister of National Defence. Therefore, I would defer to him in making the determination. At the same time, I feel I should relate to you my own thinking on this. It is better for me to be forthright with you than to do otherwise, because no decision to my knowledge has been made. I cannot articulate a decision that may only properly be a decision to be announced by the Minister of National Defence.

The Chairman: Can we agree that the records of the people since 1982 who were dismembered and let go are very likely with your department? That is where they are. Therefore, it is your responsibility.

Mr. Pagtakhan: I see what you mean now.

Mr. Ferguson: On that front, there is no question. We will find the records; we have the records and there are no reasons why we should not find them. We were discussing the mechanism by which we retrieved those records. It was done by a hand analysis of the records because we had not coded them in the past.

We will learn from any future computer system. We will be able to find those people without having to do that kind of search. However, the search itself is progressing successfully, although slower than it would if you had a computer system that had foreseen this requirement.

question complexe mais je suis heureux que vous ayez suggéré ces formes de communication qui pourront être utilisées une fois que nous aurons pris une décision sur certaines données préliminaires pour rejoindre des personnes qui n'auront pas été contactées au cours de cet examen.

Dans cet ordre d'idées, j'aimerais vous citer un exemple récent: Quand nous avons examiné la situation du colonel Trotter dans le contexte du débat dans les médias sur les prisonniers de guerre — et il y avait au maximum trois cas de ce genre — le ministère a décidé collectivement qu'il n'était pas question de s'en tenir uniquement à ces quelques cas. Nous lui avons accordé ainsi qu'aux deux autres un paiement à titre gracieux et nous avons décidé de verser la même indemnisation à toutes les autres personnes dans la même situation. On les a retrouvées au moyen d'une recherche manuelle. En l'occurrence, on a retrouvé les dossiers.

Quand nous déciderons de suivre la voie suggérée par le sénateur Kenny, nous explorerons toutes les possibilités. J'estime que vos propositions sont tout à fait valables.

Le sénateur Kenny: Votre réponse m'inquiète, monsieur le ministre, car vous dites: «Quand nous déciderons». Je croyais que vous aviez déjà pris la décision.

Je croyais que le ministre de la Défense, quand il a comparu devant nous, avait décidé de retrouver ces personnes et de leur rendre justice. Si vous nous dites maintenant que le gouvernement n'a pas encore pris cette décision, c'est que vous n'êtes pas dans la course. Il y a un problème, un sérieux problème ici.

M. Pagtakhan: Monsieur le président, j'ai répondu de cette façon simplement parce que je ne suis pas en mesure de parler au nom du ministre de la Défense nationale. Je lui laisse donc le soin de se prononcer. En même temps, j'estime normal de vous donner mon propre point de vue sur cette question. Je préfère être franc avec vous, car je n'ai personnellement pas connaissance d'une décision. Je ne peux pas vous parler d'une décision qui relève en réalité du ministre de la Défense nationale.

Le président: Vous reconnaissez quand même qu'il est très vraisemblable que les dossiers des personnes qui ont été mutilées et qui ont quitté l'Armée depuis 1982 sont vraisemblablement dans votre ministère? C'est là qu'ils se trouvent. Donc, c'est votre responsabilité.

M. Pagtakhan: Je comprends ce que vous voulez dire maintenant.

M. Ferguson: À cet égard, les choses sont claires. Nous allons trouver les dossiers; nous les avons et il n'y a pas de raison que nous ne puissions pas les trouver. Nous parlions du mécanisme utilisé pour les récupérer. Le travail d'analyse des dossiers s'est fait à main parce qu'ils n'étaient pas codés dans le passé.

L'informatisation nous aidera à l'avenir. Nous pourrions retrouver ces personnes sans être obligés de faire toutes ces recherches. Toutefois, ces recherches progressent bien, simplement c'est un peu plus lent que si toutes les données avaient été informatisées dans le passé en prévision de ce genre de situation.

The Chairman: Will it be concluded within weeks rather than months?

Mr. Ferguson: I think it is fair to say that. If I am incorrect, I will keep you abreast of that.

Senator Day: Can you give us any projection on how many names you think may be in that group — from now going back to 1982?

Mr. Ferguson: I would not feel comfortable in doing that this stage. I do not have the number in front of me because the assessment has not been concluded.

Senator Day: The best number we have received so far is 12 to 15 individuals. Are we way off base on that?

Mr. Ferguson: I do not think you are way off base, senator. I will let you know. I hesitate to put a number on the table until we have done the research.

Mr. Pagtakhan: I just have to be very careful not to transgress my ministerial geography.

The Chairman: Do not worry if you do. It has been done before.

Mr. Stagg: If there are other ways that we can find these people, then there is no reluctance on our part to use other methods. Your suggestions sound like good ones, and perhaps there are other ways as well in which we can track people down. It is not that we are reluctant to take advice or suggestions.

The Chairman: I will abuse my role as chairman to ask one final question that has to do with the review of rules of eligibility for veterans for priority beds. Are you looking at introducing some flexibility there? I know you refer to the case of spouses of disabled veterans. What about Canada-only veterans?

Mr. Pagtakhan: One of the initiatives that we announced would allow some flexibility, as I have understood it.

Mr. Ferguson: That particular announcement allows for Allied veterans with 10 years post-war residency to qualify for long-term care in certain instances. The Canada service veterans have a different set of qualifications. Obviously, if they are injured, as pensioners they have certain qualifications.

Mr. Walker: We do now have some flexibility. If they are indeed ineligible Canada service veterans, they are eligible for a bed in a community facility. They are not eligible for one of the "priority access beds" that are reserved for veterans; but if they need the care and meet the income requirements for a Canada service veteran, they can be placed in the community facility closest to where they reside. They would have to pay \$755.12 a month roughly. We have some flexibility is there now.

Le président: Est-ce que c'est une question de semaines plutôt que de mois?

M. Ferguson: Je le crois. Si je me trompe, je vous tiendrai au courant.

Le sénateur Day: Pourriez-vous nous dire combien de personnes il pourrait y avoir dans ce groupe, de 1982 à maintenant?

M. Ferguson: J'hésiterais à me prononcer à ce stade. Je ne connais pas le nombre car l'évaluation n'est pas terminée.

Le sénateur Day: On nous a donné une estimation d'une douzaine ou d'une quinzaine de cas. Est-ce que je suis loin du compte?

M. Ferguson: Je ne pense pas, sénateur. Je vous le confirmerai. J'hésite à vous donner un chiffre précis tant que nous n'avons pas terminé les recherches.

M. Pagtakhan: Je dois veiller à ne pas outrepasser mes limites ministérielles.

Le président: N'ayez crainte, cela s'est déjà fait.

M. Stagg: S'il y a d'autres moyens de retrouver ces personnes, nous n'avons aucune objection à utiliser d'autres méthodes. Vos suggestions ont l'air excellentes, et il y a peut-être aussi d'autres moyens de retrouver ces personnes. Nous ne sommes nullement opposés à vos conseils ou à vos suggestions.

Le président: Je vais abuser de mon rôle de président pour poser une dernière question au sujet de l'examen des règles d'admissibilité aux lits prioritaires pour les anciens combattants. Envisagez-vous d'assouplir le régime? Je sais que vous parlez du cas des conjointes ou conjoints d'anciens combattants handicapés. Qu'en est-il des anciens combattants du Canada, tout simplement?

M. Pagtakhan: Je pense qu'une des initiatives que nous avons annoncées doit permettre une certaine souplesse.

M. Ferguson: Dans cette annonce, on a dit que les anciens combattants alliés qui justifient de 10 ans de résidence au Canada après la guerre sont admissibles à des soins de longue durée dans certains cas. Les critères pour les anciens combattants du Canada sont différents. Naturellement, s'ils ont des blessures, ces retraités répondent à certains critères.

M. Walker: Il y a maintenant une certaine souplesse dans le régime. S'il s'agit d'anciens combattants du Canada qui ne sont pas admissibles, ils sont néanmoins admissibles à un lit dans un établissement communautaire. Ils ne sont pas admissibles à un des «lits d'accès prioritaire» réservés aux anciens combattants, mais s'ils ont besoin de soins et s'ils répondent aux critères de revenu des anciens combattants du Canada, ils peuvent être admis dans l'établissement communautaire le plus proche de leur lieu de résidence. Cela leur coûte en gros 755,12 \$ par mois. Il y a donc un certain degré de flexibilité à ce niveau.

Mr. Pagtakhan: I would also like Mr. Walker to relate, in light of this new announcement, the extending of more health care benefits for those with disabilities. Would you elaborate on that?

Mr. Walker: As the minister indicated, we will remove the necessity for pensioners between 47 per cent and 78 per cent to relate their admission in the facility to their pension condition. They will be able to receive a bed without the need to relate their admission to the facility to their pension condition. That is a significant step forward.

The Chairman: We are out of time. However, Senator Forrestall will make a concluding remark.

Senator Forrestall: I want to thank the minister for a kind invitation to go to Korea later this summer. That war, or course, happened in my generation. I want to come to this question because I have been incensed about this for years. Can we amend the definition of "veteran" to give consideration to those who we send in harms way outside of the traditional geographical theatres where qualification was automatic?

I think of the Cuban missile crisis. We sent half the Canadian fleet out — albeit a day late — into harms way. These people are not veterans. One of them, in particular, in his entire career, rose to a "one star." He was not granted his last plea before he lost command of his faculties, which was that he be placed among his colleagues — veterans — and not have to be placed in a nursing home in his community.

I am grateful to Admiral Murray and a lot of people, going back 25 or 35 years, but why can we not solve this question? When we send men and women into harms way, are they not veterans because someone did not shoot at them?

The Chairman: Perhaps I can ask the minister to respond in writing. We are out of time. I will be in deep trouble if we do not conclude our meeting before the Senate sits. Thank you for appearing, minister.

The committee adjourned.

M. Pagtakhan: J'aimerais aussi demander à M. Walker de vous parler, dans le cadre, de cette annonce, de l'élargissement des prestations de soins de santé pour les personnes handicapées. Vous pourriez nous en dire un peu plus?

M. Walker: Comme l'a dit le ministre, l'admission des retraités dans la tranche des 47 à 78 p. 100 ne sera plus liée à l'état de leur pension. Ils pourront obtenir un lit sans que leur admission dans l'établissement soit conditionnée par leur pension. C'est un progrès important.

Le président: Nous sommes à court de temps, mais le sénateur Forrestall va faire quelques remarques de conclusion.

Le sénateur Forrestall: Je tiens à remercier le ministre de son aimable invitation à aller en Corée cet été. C'est une guerre qui s'est évidemment déroulée de mon temps. Je voudrais poser cette question car c'est quelque chose qui me scandalise depuis des années. Pourrait-on modifier la définition du terme «ancien combattant» pour tenir compte des personnes qu'on envoie courir des risques en dehors des théâtres d'opérations traditionnels qui entraînent automatiquement la reconnaissance de ce statut?

Je songe à la crise des missiles à Cuba. Nous avons exposé la flotte canadienne — même si c'était un jour trop tard — à des risques. Or, ces gens-là ne sont pas des anciens combattants. L'un d'entre eux, en particulier, a atteint le grade d'une étoile au cours de sa carrière. On ne lui a pas accordé son dernier souhait avant qu'il perde ses facultés, qui était d'être placé parmi ses collègues, les anciens combattants, et non dans un établissement de soins de sa localité.

Je suis reconnaissant à l'amiral Murray et à des tas d'autres personnes depuis 25 ou 35 ans, mais pourquoi ne peut-on pas régler ce problème? Pourquoi refuse-t-on de reconnaître le statut d'ancien combattant à des hommes et des femmes qu'on a exposés à des risques, simplement parce que personne ne leur a tiré dessus?

Le président: Je vais peut-être demander au ministre de nous répondre par écrit. Nous sommes à court de temps. Je vais avoir de gros ennuis si nous ne levons pas la séance avant le début de la séance du Sénat. Monsieur le ministre, merci d'être venu comparaître devant notre comité.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

APPEARING

The Honourable Rey Pagtakhan, P.C., M.P., Minister of Veterans
Affairs Canada.

WITNESSES

From the Department of Veterans Affairs:

Mr. Jack Stagg, Deputy Minister;
Mr. Brian Ferguson, Assistant Deputy Minister, Veterans Services
Branch;
Mr. John Walker, Director, Residential Care Directorate.

COMPARAÎT

L'honorable Rey Pagtakhan, c.p., député, ministre des Anciens
combattants Canada.

TÉMOINS

Du ministère des Anciens combattants Canada:

M. Jack Stagg, sous-ministre;
M. Brian Ferguson, sous-ministre adjoint, Services aux anciens
combattants;
M. John Walker, directeur, Direction soins et établissement.